

Cricetus cricetus



**GRAND
HAMSTER
D'ALSACE**

Un geste, une vie



DES PRODUITS AB

DES PRATIQUES AGRICOLES QUI PRÉSERVENT LE GRAND HAMSTER D'ALSACE ET TOUTE LA FAUNE ET LA FLORE SAUVAGE QUI PARTAGENT LES MÊMES EXIGENCES ÉCOLOGIQUES QUE LUI

UNE DES PREMIÈRES FILIÈRES BIO ET BIODIVERSITÉ DE FRANCE

Du champ à l'assiette

FARINE

GRANOLAS



DOSSIER DE PRESSE

Du champ
à l'assiette



Lancement des filières bio «Grand Hamster d'Alsace»

Pour la protection du Grand Hamster d'Alsace et la biodiversité de la plaine, du blé à la farine T 65, du pain, et bientôt des biscuits et granolas, signature officielle du GIE Grand Hamster d'Alsace.

.....
JEUDI 17 MARS 2022

à 16H00



MOULIN KIRCHER,
10 QUAI DU MOULIN, 67600 EBERSHEIM
.....

Déroulé de la conférence de presse :

16H-17H15 :

Conférence de presse et questions/réponses

17H15-17H30 :

Signature des statuts du GIE Grand Hamster d'Alsace

17H30 :

Pot de clôture

En présence de :

FRANCIS HUMANN,

Président de l'OPABA, représentant Bio en Grand Est, céréalier et éleveur de volailles de chair et festives bio à Ernolsheim-sur-Bruche (67), à l'initiative du projet.

LAURENT FISCHER,

Président de l'association Agriculteurs et Faune Sauvage d'Alsace, agriculteur à Lingolsheim (67)

JEAN KIRCHER,

Président du Moulin Kircher et de Pains et Tradition

ÉDOUARD MECKERT,

Fondateur et Président du Moulin des Moines,
Président de Alsace Biscuits Tradition

CÉLINE LECHNER,

Responsable Qualité Alsace Biscuits Tradition

DENIS RAMSPACHER,

1er Vice-Président de la Chambre d'Agriculture d'Alsace

RÉGIS HUSS,

Directeur de Alsace Qualité



Plus d'informations sur le projet :

<https://biograndest.org/grand-hamster-dalsace/>

Du champ
à l'assiette



SOMMAIRE

Préambule	4
L'Alsace et le Grand Hamster d'Alsace	5
Des pratiques agricoles engagées sur le long terme POUR préserver la biodiversité sauvage	6
Pérenniser des pratiques agricoles par la structuration de filières bio et biodiversité	8
Dynamique de filières-observation des flux	9
Une marque simple déposée auprès de l'INPI	10
Pour une gouvernance partagée : GIE Grand Hamster d'Alsace	11
Des acteurs engagés pour une alimentation de qualité et une biodiversité préservée	12
Ils nous soutiennent	19

Du champ
à l'assiette



Préambule

Agir, il faut agir ! Car le constat est sans appel : la biodiversité est en déclin dans de nombreuses régions du monde et l'Alsace ne déroge pas à cette dynamique. Sur ce territoire, un des marqueurs de la biodiversité de plaine est le Grand Hamster d'Alsace, également appelé Hamster commun, dont le nom latin est *Cricetus cricetus*. Le hamster est une espèce parapluie, autrement dit il sert d'indicateur de la qualité du milieu pour la biodiversité des plaines agricoles. Ainsi, travailler à améliorer l'habitat du hamster contribue à améliorer l'habitat de tout un cortège d'espèces de la faune et de la flore sauvage.

Pour concilier pratiques agricoles et biodiversité sauvage, et pour préserver les nombreux services écosystémiques qu'elle rend à la société, des agriculteurs mettent en œuvre des pratiques pour favoriser le Grand Hamster d'Alsace sur des zones ciblées (appelées zones de protection statique, ZPS). Aujourd'hui, il s'agit de les encourager en proposant des produits d'épicerie innovants sur le marché conciliant agriculture biologique et biodiversité.

De la farine T65, du pain, des biscuits et des granolas vont embellir les étals pour cette première année de lancement. Il ne s'agit pas de proposer simplement une nouvelle référence en rayon, mais bien d'agir POUR la préservation de la biodiversité locale et l'agriculture biologique par des achats empreints de sens de la graine de blé tendre d'hiver jusqu'à votre assiette.

Soutenez une des premières filières bio et biodiversité de France !



• opaba •
Les Agriculteurs BIO d'Alsace



• Bio en Grand Est •



Ferme Humann
Ernolsheim Bruche



Alsace Qualité
Vous êtes dans le vrai



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
ALSACE

AFSAL
AGRICULTEURS ET FAUNE SAUVAGE ALSACE

Du champ
à l'assiette



L'Alsace et le Grand Hamster d'Alsace

Dynamique de population : du statut d'espèce nuisible à celui d'espèce protégée

Le hamster commun (*Cricetus cricetus*) est une espèce emblématique d'Alsace. En France, sa présence n'est observée que dans cette région car elle constitue la limite Ouest de son aire de répartition.

Inféodées aux plaines céréalières, les populations de hamsters se sont de plus en plus raréfiées sur le territoire, alors qu'elles étaient autrefois abondantes dans les champs alsaciens. La taille des populations a diminué continuellement à partir des années 1980. L'aire de répartition et les effectifs ont surtout connu une chute drastique à la fin des années 1990.

Plusieurs facteurs expliquent le déclin de l'espèce. Considérée historiquement comme une espèce nuisible, le hamster commun a longtemps été piégé. Les habitats les plus favorables à son développement ont progressivement disparu et se sont fragmentés suite à l'évolution des assolements et pratiques agricoles et aux projets d'aménagement du territoire.

L'espèce acquiert alors le statut d'espèce protégée en 1993 et les acteurs locaux se sont mobilisés dès 1995 avec la mise en place des premières mesures en faveur de l'espèce.

Les populations de hamsters restant fragiles, la mobilisation s'est maintenue via plusieurs Plans Nationaux d'Action (PNA), ainsi qu'un programme européen LIFE+ALISTER.

Espèce parapluie, sentinelle, indicatrice de la dynamique du milieu

L'évolution des populations de hamsters est emblématique des impacts que peuvent avoir des changements rapides d'un milieu sur la biodiversité. On dit que c'est une « espèce parapluie » ou une « espèce sentinelle » : c'est-à-dire que lorsque l'on met en place des pratiques agricoles qui favorisent le hamster commun, on sait que cela profite aussi aux alouettes, aux perdrix, aux lièvres, aux faisans, aux carabes, aux lombrics, aux plantes sauvages, etc.

Ainsi, le PNA 2019-2028 s'attache non seulement à préserver le Grand Hamster d'Alsace mais également l'ensemble de la biodiversité de la plaine. Dans ce cadre, les acteurs du territoire ont identifié la nécessité de mettre en œuvre des filières spécifiques afin de valoriser l'engagement des agriculteurs pour la biodiversité et de le pérenniser sur le long terme.

Chiffres clés, où en est-on ?

Les comptages de 2021, réalisés par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), confirment que les populations du Grand Hamster d'Alsace restent fragiles et que les actions de préservation et d'amélioration du milieu restent nécessaires afin d'atteindre l'objectif d'une population viable de Grands Hamsters (1 500 hamsters sur 600 ha d'habitat continu).

Source :
Communiqué de Presse/DREAL/Grand Est/
Juillet 2021.

Programmes

En France, la protection du Grand Hamster d'Alsace constitue une priorité du Ministère de la Transition Ecologique. Cette espèce bénéficie actuellement d'un PNA sur 10 ans (qui succède à 3 PNA) ainsi que d'un co-financement par l'Union Européenne dans le cadre d'un Programme Interreg V Rhin supérieur, avec l'association des partenaires français et allemand (Projet InterReg *Cricetus* 2021-2023).

Source :
PNA 2019-2028

Du champ
à l'assiette



Des pratiques agricoles engagées sur le long terme POUR préserver la biodiversité sauvage

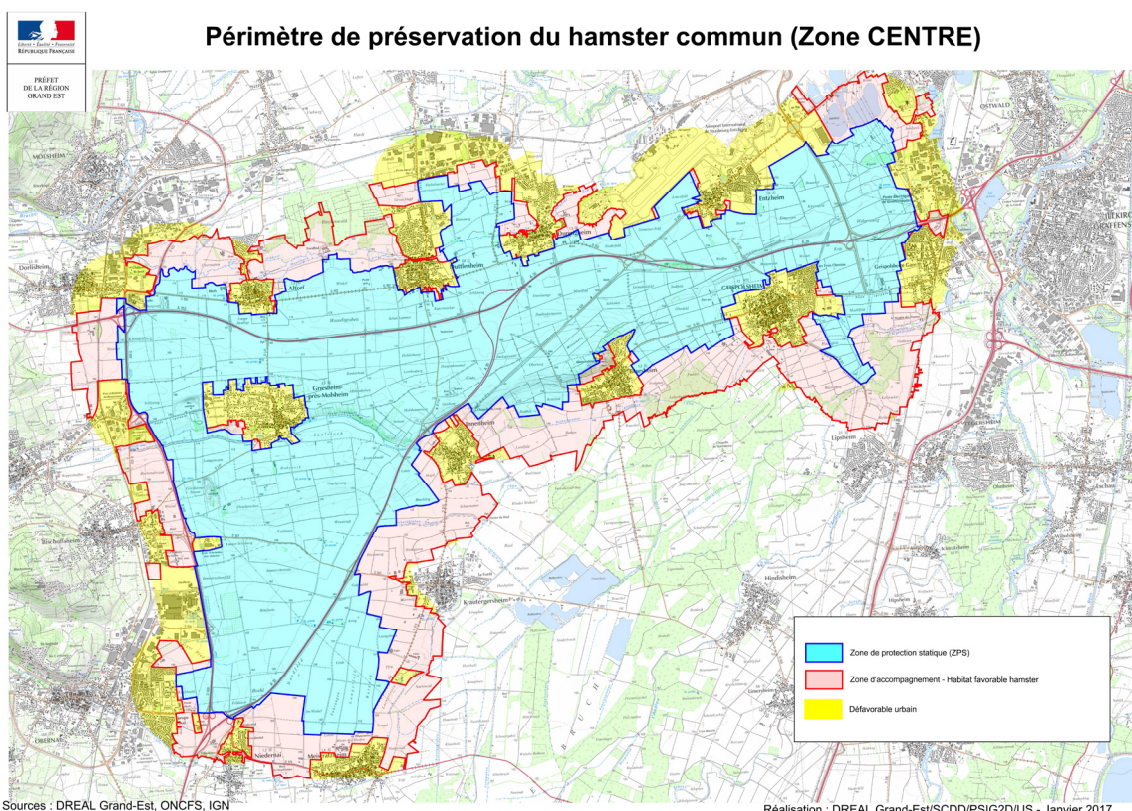
Plusieurs facteurs biologiques propres à l'espèce peuvent influencer directement la dynamique des populations : le taux de succès de la reproduction ; la survie estivale des animaux, en particulier des jeunes et des femelles, le nombre de portées par femelles, le nombre de petits par portées et la survie hivernale des animaux.

A ces facteurs biologiques, s'ajoutent encore les facteurs environnementaux qui jouent également un rôle majeur : la taille des parcelles, les bords de champ, la date de récolte, le type de culture, la présence d'un couvert végétal pendant toute la période d'activité de l'espèce, la perte d'habitat, la fragmentation du paysage, la pression de prédation, les aléas climatiques, le risque de maladie.

Où est la zone prioritaire d'intervention ?

Les Zones de Protection Statique sont redéfinies tous les 5 ans sur la base des terriers recensés les 9 dernières années. Tous les îlots culturaux comprenant des terriers ont été retenus dans le zonage, ainsi que les îlots situés à moins de 150 m (distance annuelle moyenne de déplacement du hamster) de ceux-ci. Les vergers, zones urbaines, forêts et zones humides sont exclues du zonage, car défavorables à l'espèce. La Zone d'Accompagnement, ZA, constitue un bandeau de 750 m autour de la ZPS. Il s'agit d'une zone de diffusion possible de l'espèce sur les 5 ans de validité de l'arrêté.

Source : PNA 2019-2028.



Du champ
à l'assiette



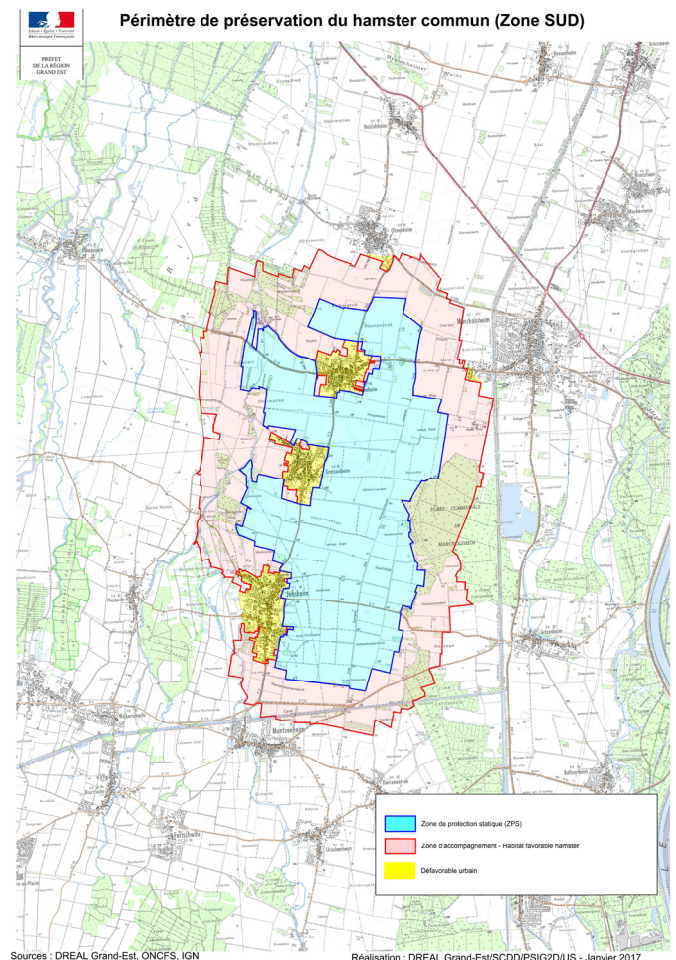
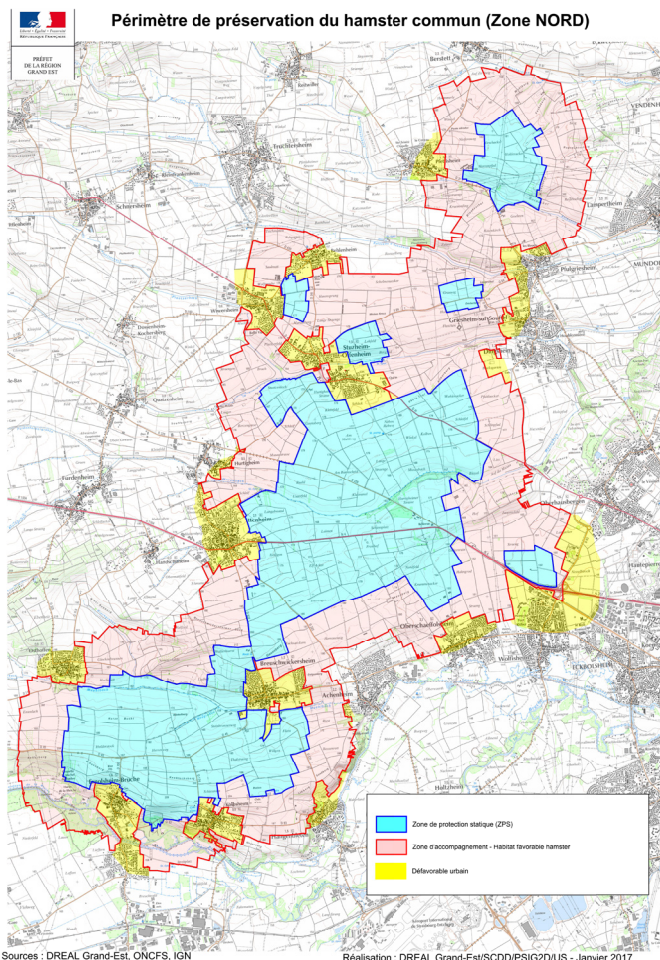
Ainsi, le Grand Hamster d'Alsace a besoin de retrouver dans son environnement une protection face à ses prédateurs naturels ainsi qu'une ressource en nourriture suffisante et variée. Un habitat agricole favorable est constitué par un maillage fin de parcelles avec des cultures diversifiées et une couverture du sol pendant la période d'activité du hamster.

C'est pourquoi, afin de répondre collectivement aux exigences du Grand Hamster d'Alsace, les agriculteurs ont monté une association, l'AFSAL (Agriculteurs Faune Sauvage d'Alsace). En lien avec les services de l'OFB et de la DDT, les agriculteurs de l'AFSAL mettent en œuvre le cahier des charges de la MAEC (mesure agroenvironnementale et climatique) HAMSTER dans des zones prioritaires d'intervention.

Les MAEC

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) constituent l'un des outils du second pilier de la Politique Agricole Commune (PAC). Elles se présentent sous la forme d'un contrat volontaire passé avec un exploitant agricole pour 5 années et elles ont pour but d'accompagner le changement de pratiques agricoles afin de réduire les pressions sur l'environnement ou de maintenir les pratiques favorables du point de vue de l'environnement. Actuellement, 220 agriculteurs sont engagés dans la mesure collective hamster qui existe depuis 2012. Son cahier des charges évolue en fonction des connaissances scientifiques nouvelles sur l'écologie et les besoins de l'espèce.

Source : PNA 2019-2028.



Du champ
à l'assiette



Pérenniser des pratiques agricoles par la structuration de filières bio et biodiversité

Dans le cadre du Plan National d'Actions 2019-2028 en faveur du Hamster Commun et de la biodiversité de plaine, Bio en Grand Est-OPABA s'est positionné pour porter l'Action 3.2. : structuration de filières agricoles favorables à la protection du Grand Hamster d'Alsace et la biodiversité de plaine, spécifique à l'agriculture biologique.

La question soulevée est la suivante : est-il possible de structurer des filières agricoles Hamster sur le territoire qui se substitueraient aux mécanismes de type aides MAEC dans l'avenir permettant une pérennisation des pratiques agricoles vertueuses sur le long terme ?

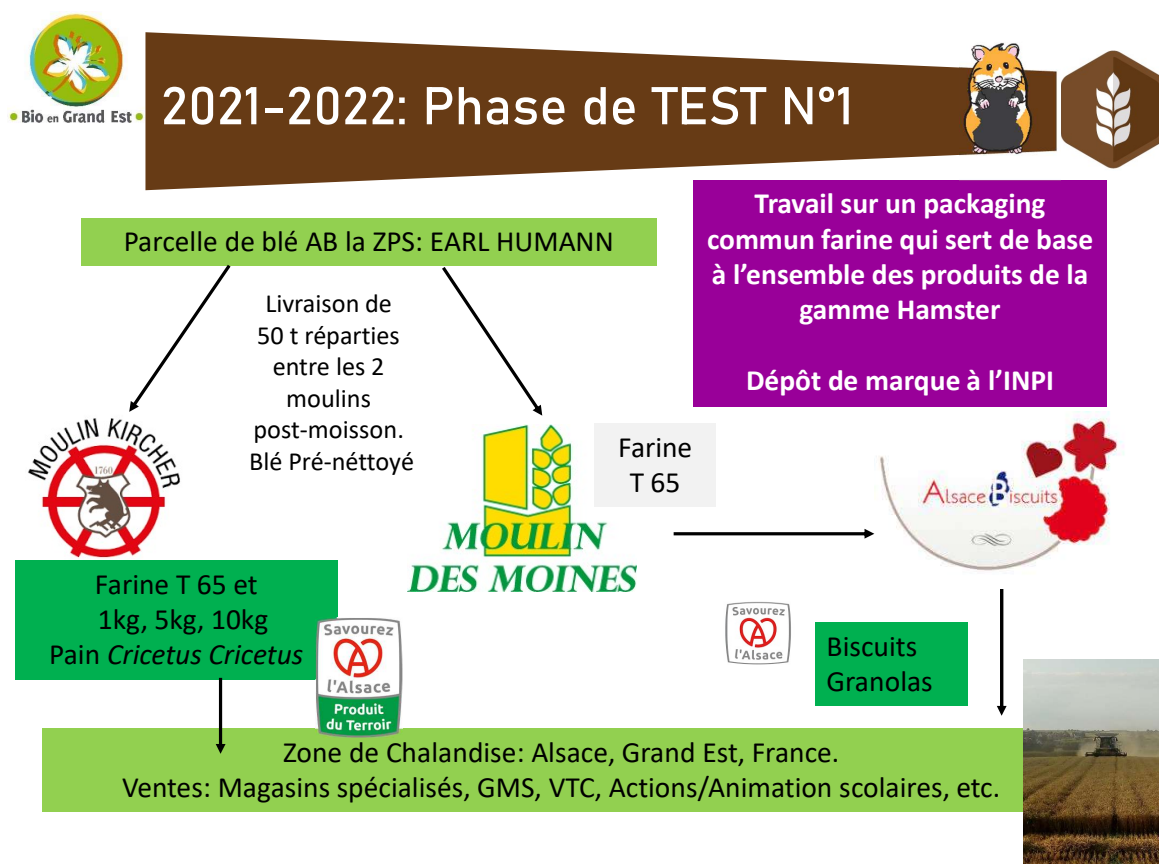
Bio Grand Est s'est attaché à évaluer le potentiel existant pour les filières bio pour le blé meunier, l'orge brassicole et la luzerne en effectuant des enquêtes auprès d'un pool d'opérateurs définis à dire d'experts (réalisé de septembre à décembre 2020). La CAA a évalué en parallèle ce potentiel pour la partie conventionnelle. Il en est ressorti que c'est pour la partie blé meunier bio que le potentiel de structuration d'une filière était le plus important.

En 2021, des entretiens approfondis avec les opérateurs identifiés, le Moulin Kircher à Ebersheim, le Moulin des Moines à Krautwiller puis Alsace Biscuits Tradition à Geudertheim ont permis de dessiner l'organisation d'une première année de phase test à partir de la farine de blé meunier bio : de la farine T65, du pain, sont en cours de commercialisation depuis fin janvier par le Moulin Kircher, des biscuits et granolas seront mis sur le marché à partir de ce printemps par Alsace Biscuits Tradition.

Du champ
à l'assiette



Observation des flux-Structuration de filière Phase de test n°1



Du champ
à l'assiette



Une marque simple déposée auprès de l'INPI

Afin de sécuriser la démarche, une marque simple a été déposée auprès de l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle) et sera propriété du Groupement d'Intérêt Economique, GIE « Grand Hamster d'Alsace ».





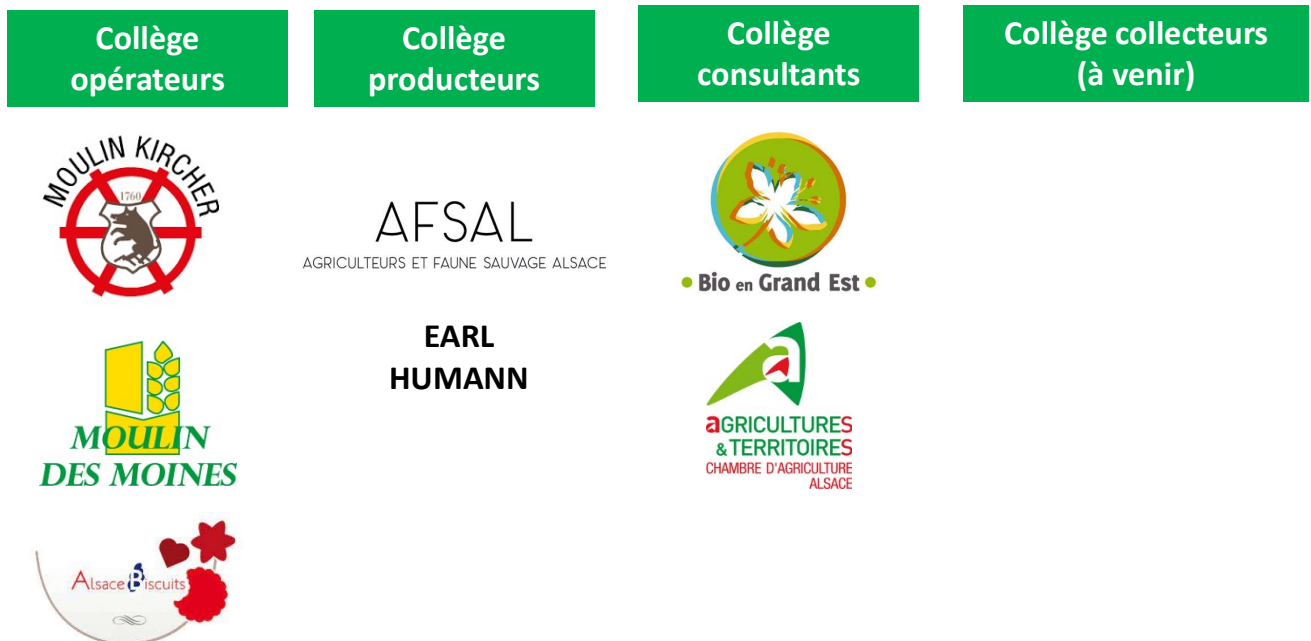
Pour une gouvernance partagée : GIE Grand Hamster d'Alsace

Afin d'obtenir une gouvernance partagée du développement de ces filières innovantes, afin de partager une communication et une identité graphique commune, les statuts du Groupement d'Intérêt Economique (GIE) Grand Hamster d'Alsace ont été élaborés avec l'appui du CICEVA de Sainte Croix en Plaine au cours de l'automne 2021. Ce GIE rassemble l'ensemble des acteurs investis dans les filières de la production à la transformation.

Les statuts seront signés lors de la conférence de presse du 17 mars 2022.



GIE= Gouvernance des filières, communication, etc.

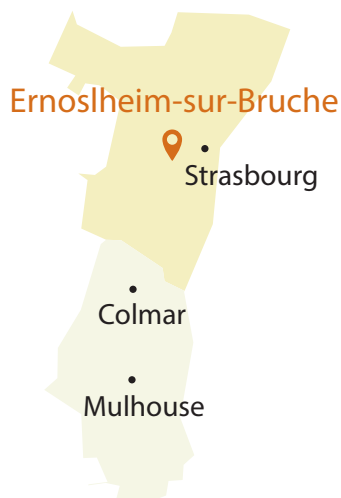


Du champ
à l'assiette



Des acteurs engagés pour une alimentation de qualité et une biodiversité préservée

D'où vient
le blé bio
Cricetus cricetus
de cette année ?



EARL FERME HUMANN Ferme à l'initiative du projet



L'EARL Ferme Humann à Ernolsheim-sur-Bruche est la ferme à l'initiative du projet. Engagée en bio depuis 2015, la ferme produit sur 40 ha des céréales, des légumineuses, des oléagineux, des volailles de chair (poulets et volailles festives) et compte 2 UTH.

Francis Humann a initié la création des filières biologiques contribuant à la préservation du Grand Hamster d'Alsace et la biodiversité de plaine : pour cette première saison, les produits que vous consommez sont fabriqués à partir du blé bio de cette ferme.

En effet, la ferme est engagée depuis 2010 dans les mesures Hamster et fait partie depuis 2013 de l'association AFSAL, Agriculteurs et Faune Sauvage d'Alsace. En 2021, 30 ha de cultures favorables (blé, luzerne, sarrasin) et neutres (colza) ont été implantés et contractualisés sous MAEC Hamster'01 sur les 40 ha de SAU de la ferme au sein du périmètre de la Zone de Protection Statique Nord.

La création de la CUMA de la Plaine a permis à la ferme d'accéder à du matériel spécifique (herse étrille/houe rotative, semoir de semis direct, etc.). Grâce à cet accès au matériel, la conversion à l'AB de la ferme a pu être facilitée.

Depuis 2021, Francis Humann est Président de l'OPABA.

Au sein du GIE Grand Hamster d'Alsace, l'EARL Ferme Humann est membre du collège des producteurs.



Parole de producteurs :

*« Nous n'héritons pas la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants »
[Antoine de Saint-Exupéry].*

« Cette histoire de territoire a permis de rassembler autour de la table des agriculteurs pour gérer des assolements en collectif : cela nous a permis de nous engager au-delà des problématiques Hamster et de la biodiversité sauvage, de créer du lien entre nous, indispensable pour la dynamique de nos campagnes. »

Du champ
à l'assiette



Des acteurs engagés pour une alimentation de qualité et une biodiversité préservée

Qui transforme
le blé bio
Cricetus cricetus ?



LE MOULIN KIRCHER

Moulin bio emblématique d'Alsace Centrale, au bord de l'Ill, le Moulin Kircher existe depuis 1740. Le Moulin est en bio depuis 2014 et s'est engagé dans la structuration de filières bio et locales depuis 2017 avec la filière « Pain de l'Ill ».

Au Moulin Kircher, les blés et épeautres viennent prioritairement d'exploitations alsaciennes et lorraines sinon de la grande région et en tous les cas d'Europe. Une meunerie douce et longue très respectueuse du produit à moudre, sans échauffement ni endommagement de l'amidon du blé est pratiquée.

La farine BIO T65 *Cricetus Cricetus*, issue exclusivement de blé cultivé dans des champs qui préservent le Grand Hamster et la biodiversité de la plaine d'Alsace, est idéale pour être utilisée seule ou en complément d'autres farines pour faire du pain, de la viennoiserie ou de la pâtisserie.

Monsieur Kircher est aussi fondateur de Pains et Tradition (activités de boulangeries en Alsace, Belgique et au Luxembourg). Le Moulin propose des produits de qualité qui s'inscrivent également dans la démarche Slow Baking. Une partie de la gamme de ces pains est bio.

Pains & Tradition est une boulangerie de haut de gamme employant 130 salariés dont 80 boulangers qui produisent des pains artisanaux selon les règles anciennes de la boulangerie : sans additifs ni améliorants avec de longues fermentations naturelles et sans mécanisation automatisée. Fournisseurs de nombreux restaurants dans plus de 15 pays dans le monde et auprès de revendeurs et distributeurs de la Grande Région (Grand est/ Belgique/Luxembourg/Sarre/Baden-Württemberg), Pains & Tradition porte haut les couleurs du bon pain français. Bon, sain et naturel.

Le groupe composé de 130 salariés a réalisé un chiffre d'affaires de 20 millions d'euros en 2021.

Au sein du GIE Grand Hamster d'Alsace, le Moulin Kircher est membre du collège des transformateurs.

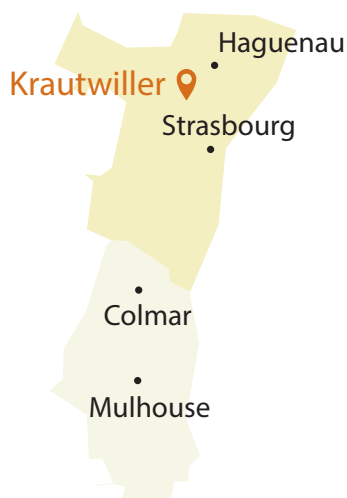


Du champ
à l'assiette



Des acteurs engagés pour une alimentation de qualité
et une biodiversité préservée

Qui transforme
le blé bio
Cricetus cricetus ?



LE MOULIN DES MOINES

A Krautwiller, au bord de la Zorn, le Moulin des Moines est implanté depuis le XIIIème siècle. Propriété de la famille Diemer, le moulin connaît une nouvelle ère avec l'union de Edouard et de Huguette Meckert guidés par leurs convictions de se nourrir autrement : plus sainement, plus simplement et plus en respect avec la nature.

Précurseur de l'alimentation biologique depuis plus de 40 ans, le Moulin des Moines perpétue la tradition d'un savoir-faire artisanal à travers ses spécialités du terroir à base d'épeautre et plus de 1 500 produits issus de l'agriculture biologique.

Le Moulin des Moines s'inscrit également dans une démarche cohérente de protection de l'environnement : parfaitement autonome, le Moulin produit davantage que ses besoins en énergie grâce à la turbine alimentée par la rivière de la Zorn et des installations photovoltaïques.

Un tri sélectif des déchets, le compostage et l'alimentation de nombreuses espèces animales, dont un élevage de cerfs, participent au recyclage et à la valorisation des déchets céréaliers du moulin.

Aujourd'hui, le Moulin des Moines emploie 49 personnes et réalise 25 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2021.

Dans la filière Hamster, la mouture du blé Hamster est réalisée sur cylindre au Moulin des Moines puis livrée en sac de 25 kg à Alsace Biscuits à Geudertheim, faisant partie du Groupe Moulin des Moines.

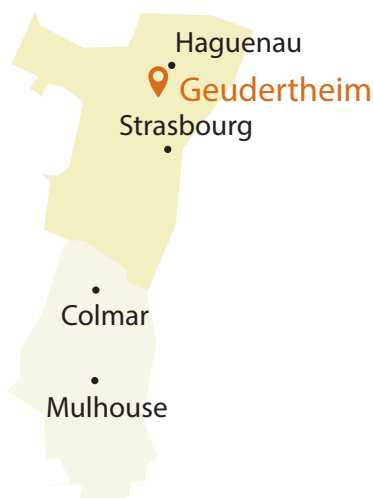
Au sein du GIE Grand Hamster d'Alsace, le Moulin des Moines est membre du collège des transformateurs.

Du champ
à l'assiette



Des acteurs engagés pour une alimentation de qualité
et une biodiversité préservée

Qui transforme
le blé bio
Cricetus cricetus ?



ALSACE BISCUITS TRADITION

Depuis 2001, la biscuiterie « Alsace Biscuits Tradition » reprise par la famille Meckert (Groupe Moulin des Moines) s'est installée dans la zone d'activité de Geudertheim.

Co-productrice, elle fabrique à façon des biscuits, des biscottes, mueslis et mueslis croustillants type granolas. Au total, plus d'une centaine de références sont produites dont plus de 60% est certifiée biologique.

L'usine compte 6 lignes de fabrication : 4 de biscuits salés et sucrés (fourrés, avec dressage, cookies, enrobés, apéritifs, sans sucres, sans lactose, à index glycémique bas, etc.), une ligne de Granola et une de biscottes. Une sélection rigoureuse des ingrédients de qualité est mise en œuvre pour les fabriquer. Pour accompagner ses clients, l'usine compte une cellule de Recherche et Développement.

Certifiée IFS FOOD depuis 2009, Alsace Biscuits Tradition est engagée pour la sécurité alimentaire de ses produits. Au total, l'entreprise emploie 40 personnes sur les 350 salariés du groupe Moulin des Moines. Les principaux clients sont situés en France et en Europe. Elle réalise 8 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel.

Au sein du GIE Grand Hamster d'Alsace, Alsace Biscuits Tradition est membre du collège des transformateurs.

Du champ
à l'assiette



Des acteurs engagés pour une alimentation de qualité et une biodiversité préservée



MARQUES ALIMENTAIRES RÉGIONALES

Afin de donner plus de lisibilité à la démarche, les partenaires ont souhaité avec l'appui d'Alsace Qualité adhérer aux marques «Savourez l'Alsace» et «Savourez l'Alsace Produit du Terroir».

Ces deux marques sont une déclinaison de la marque Alsace pour les produits agricoles et agroalimentaires.

Savourez l'Alsace, portée par l'ARIA Alsace (Association Régionale des Industries Agroalimentaires Alsace) identifie des produits alimentaires transformés en Alsace.

Savourez l'Alsace Produit du Terroir, portée par Alsace Qualité, identifie des produits agricoles élevés et cultivés en Alsace et des produits alimentaires transformés en Alsace avec de la matière première alsacienne. Les produits répondent à un cahier des charges et les exigences de traçabilité sont contrôlées par un organisme indépendant.

Les deux marques comptent ensemble 110 entreprises adhérentes et plus de 5000 références produits. Cela va des produits agricoles bruts comme les fruits et légumes, viandes, œufs à des produits plus élaborés comme des charcuteries, bières, etc.

Ces deux marques ont le soutien de la Collectivité Européenne d'Alsace.

Retrouvez les produits sur www.savourez-grandest.fr.



Du champ
à l'assiette



Des acteurs engagés pour une alimentation de qualité et une biodiversité préservée

BIO EN GRAND EST - OPABA

En France, le développement de l'agriculture biologique s'appuie sur un réseau composé de producteurs et de salariés. Ce réseau bio s'articule autour de 3 échelons :

- les Groupements départementaux des Agriculteurs Bio (GAB), l'OPABA se situe à cet échelon.
- les Groupements Régionaux des Agriculteurs Bio (GRAB), Bio en Grand Est se situe à cet échelon.
- la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB). C'est le réseau le plus ancien qui a l'expertise sur l'ensemble de l'AB. Il fédère la majorité des agriculteurs biologiques de France, et emploie plus de 400 salariés dans les métiers du conseil technique, de la structuration de filières, la formation et la communication.

En tant qu'organisation professionnelle agricole, Bio en Grand Est promeut et défend le métier et les intérêts des producteurs biologiques. Elle a pour ambition d'impulser un mouvement citoyen pour construire un autre modèle agricole.

Tout le monde peut adhérer au réseau notamment les opérateurs amont et aval des filières bio, mais la majorité des adhérents dans le Grand Est reste des fermes bio. En 2021, Bio en Grand Est compte 855 fermes bio adhérentes.

Cette organisation professionnelle des producteurs biologiques du Grand Est, s'organise comme une fédération de groupements territoriaux à l'échelle départementale ou interdépartementale, qui couvrent l'ensemble du territoire. Bio en Grand Est est constitué d'une équipe d'administrateurs (26) et d'une équipe de salariée (une trentaine) répartie sur 6 sites.

Bio en Grand Est est dirigé par trois co-directeurs. Chaque co- directeur est en charge avec les équipes d'une fonction de direction :

- direction administrative et financière ;
- direction filières et territoire ;
- direction technique : c'est au sein de cette dernière que le projet de valorisation des produits des ZPS Hamster se réalise.

Au sein de cette filière, Bio en Grand Est s'est chargé des enquêtes et de l'animation de la co-construction de la filière.

Au sein du GIE, Bio en Grand Est-OPABA est membre du collège consultant.



• opaba •
Les Agriculteurs BIO d'Alsace



• Bio en Grand Est •

Du champ
à l'assiette



Des acteurs engagés pour une alimentation de qualité et une biodiversité préservée

AFSAL

AGRICULTEURS ET FAUNE SAUVAGE ALSACE



AFSAL ET LA CHAMBRE D'AGRICULTURE D'ALSACE

La Chambre d'agriculture d'Alsace anime depuis 2013, en collaboration avec les services de l'Etat (OFB, DDT, DREAL), la Région Grand Est et l'association « Agriculteurs et Faune Sauvage Alsace », des mesures agroenvironnementales (mesure Hamster_01) visant à améliorer l'habitat en établissant un maillage de cultures favorables et de petites surfaces de céréales à paille non récoltées, sur des territoires de 100 à 500 hectares gérés à travers des groupes d'agriculteurs volontaires. Ces mesures sont proposées au sein des zones de protection statique du hamster.

En 2021, environ 2 000 hectares de cultures favorables au hamster ont été implantées par 220 agriculteurs sur une quinzaine de territoires représentant au total 4 200 hectares. Parmi eux, une quinzaine d'agriculteurs sont certifiés AB (Agriculture Biologique) pour l'instant.

Les cultures considérées comme favorables au hamster sont les céréales à paille d'hiver (blé, orge, avoine, triticale, épeautre, seigle), la luzerne et les mélanges de légumineuses fourragères, les protéagineux d'hiver (féverole, lupin, pois) et les méteils d'hiver (mélanges céréales/ légumineuses).

En parallèle, des mesures collectives, des mesures plus intensives pouvant être mises en œuvre sur des surfaces d'une dizaine d'hectares, sont proposées aux agriculteurs au titre des mesures compensatoires environnementales.

La Chambre d'agriculture et l'association AFSAL animent ce volet et assurent le suivi dans la durée.

L'association AFSAL est dirigée par un Conseil d'Administration constitué par un ou plusieurs agriculteurs délégués, élus au sein de chaque territoire par les agriculteurs qui mettent en œuvre les mesures favorables au hamster.

Au sein du GIE Grand Hamster d'Alsace, l'association AFSAL est membre du collège producteurs.

La Chambre d'Agriculture d'Alsace fait partie du collège consultant.

Du champ
à l'assiette



Ils nous soutiennent



Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

DREAL GRAND EST

La DREAL Grand Est est chargée de la coordination et de l'animation du Plan National d'Actions en faveur du hamster commun et de la biodiversité de plaine d'Alsace.



Région GRAND EST

La Région Grand Est a soutenu financièrement le projet via le volet structuration des filières grandes cultures du Plan Bio Régional.



Agence de l'eau Rhin-Meuse

L'agence de l'eau Rhin-Meuse a soutenu le projet dans le cadre de la « structuration de filières qui protègent la ressource en eau ».

Ce projet bénéficie à partir de 2022 de financements de la Région Grand Est et de l'agence de l'eau Rhin-Meuse dans le cadre du dispositif « AMI soutien aux filières favorables à la protection de la ressource en eau ».

Du champ à l'assiette



Annexe

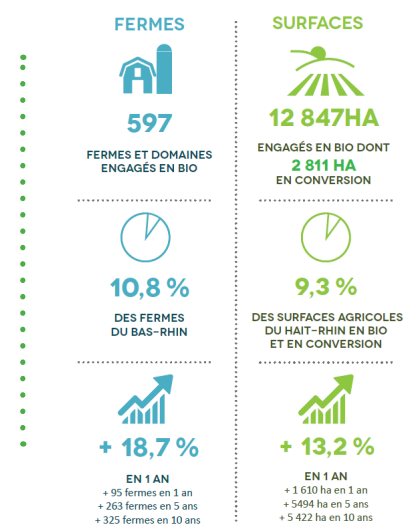
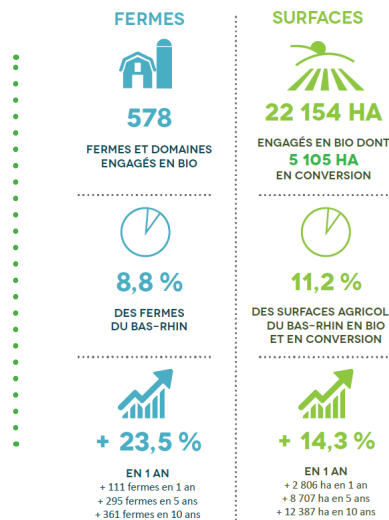
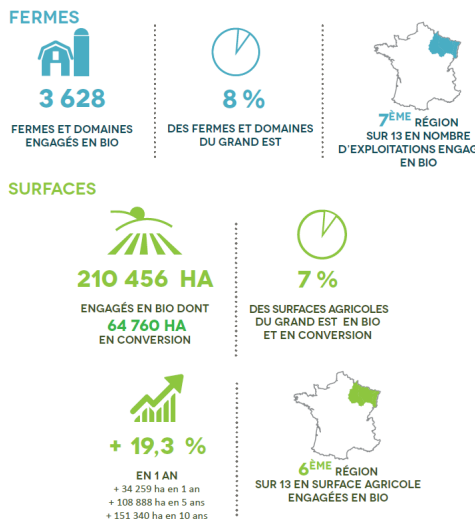
Lien vers le PNA : pna-hamster-final-pap-web.pdf (developpement-durable.gouv.fr)

Les chiffres clés

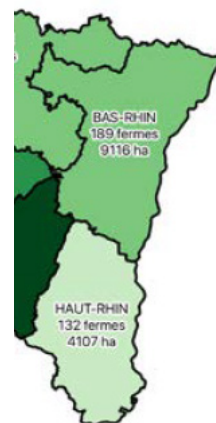
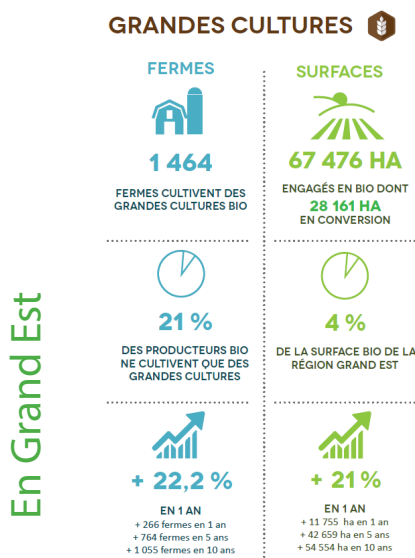
Chiffres de la bio dans le Grand Est

Chiffres de la bio en Alsace

Chiffres de la bio du Bas-Rhin Chiffres de la bio du Haut-Rhin



Chiffres des Grandes Cultures Bio



Du champ
à l'assiette



Contacts

.....

BIO EN GRAND EST- OPABA

Bâtiment Europe
2 , Allée de Herlisheim
68000 COLMAR

Siège social
Maison de l'agriculture
2 rue de Rome
67300 SCHILTIGHEIM

Tél. : 03 89 24 45 35

<https://biograndest.org/bio-alsace/>

MOULIN DES MOINES

101, rue de Wingersheim
67170 KRAUTWILLER

Tél. : 03 90 20 11 80

<https://www.naturline.fr>

ALSACE QUALITÉ

2 rue de Rome
67300 SCHILTIGHEIM

Tel : 03 88 19 16 78

<http://www.alsace-qualite.com/>

MOULIN KIRCHER

10 quai du moulin
67600 EBERSHEIM

Tél. : 03 88 85 71 10

<https://www.moulin-kircher.fr/>

ALSACE BISCUITS

1, rue des meuniers
67170 GEUDERTHEIM

Tél. : 03 88 51 15 11

<http://www.alsacebiscuits.com/>

CHAMBRE D'AGRICULTURE D'ALSACE

Maison de l'agriculture
2 rue de Rome
67300 SCHILTIGHEIM

Tél. : 03 88 19 17 17

<https://alsace.chambre-agriculture.fr/environnement/biodiversite/hamster/>

AFSAL

Espace Européen de l'Entreprise
2 rue de Rome
CS 30022 SCHILTIGHEIM
67013 STRASBOURG CEDEX

Tél. : 03 88 19 55 90

CONTACTS PRESSE

BIO EN GRAND EST – OPABA

FRANCIS HUMANN – 06 15 40 44 56

f.humann@sfr.fr

